



L'identité Numérique

Sommaire

I L'identité numérique

1. De l'identité à l'identité numérique
2. Les composantes de l'identité numérique
3. Quand l'avatar est source d'identité

II Les enjeux de l'identité numérique

1. Une extension de l'identité
2. Enjeux socio politiques de l'identité numérique
3. L'identité post-mortem

III L'intimité à l'heure du numérique

1. Le rapport à l'intime
2. « It's complicated »

1 L'identité numérique

De l'identité à l'identité numérique

L'identité au sens large est décrite par le sociologue Dominique Wolton comme « un système de représentations, de sentiments et de stratégies, organisé pour la défense conservatrice de son objet (le « être soi-même »), mais aussi pour son contrôle, sa mobilisation projective et sa mobilité idéalisante (le « devenir soi-même »). L'identité est un système structuré, différencié, à la fois ancré dans une temporalité passée (les racines, la permanence), dans une coordination des conduites actuelles et dans une perspective légitimée (projet, idéaux, valeurs). Elle coordonne des identités multiples associées à la personne (identité corporelle, caractérielle...) ou au groupe (rôles, statuts...). »

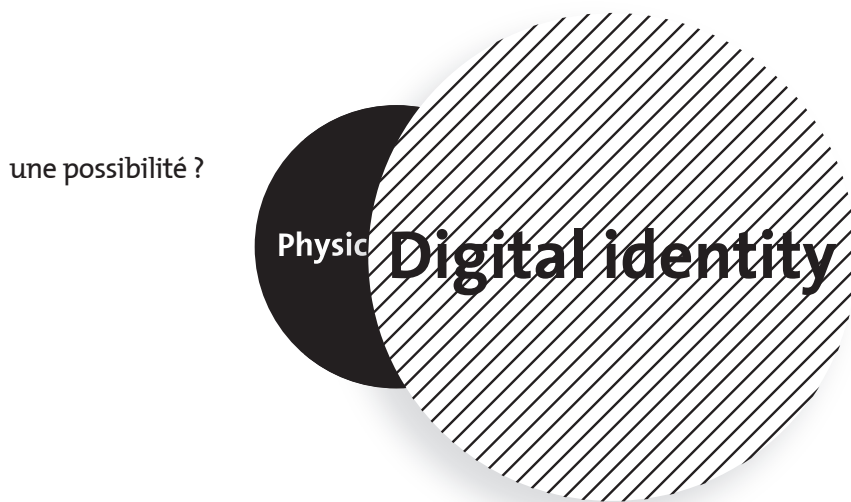
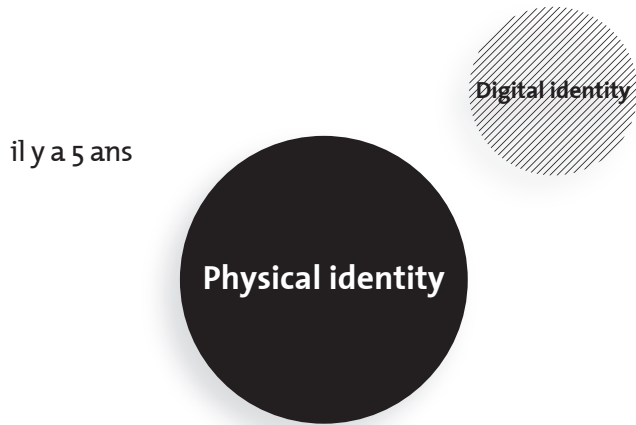
L'identité numérique est quant à elle décrite habituellement comme un lien technologique entre une entité « réelle » et une entité virtuelle. L'identité numérique n'est donc plus le simple reflet, plus ou moins fidèle, de l'identité civile. Il faut d'abord parler d'identités numériques, au pluriel : nous en avons tous plusieurs. Et ces identités sont actives : changeantes, mobiles, expressives, négociables, valorisables, elles deviennent les outils et les ressources grâce auxquels l'individu organise son existence numérique, au service de ses valeurs, de ses objectifs et de ses priorités. » (FING, Fondation Internet Nouvelle Génération)

Ainsi, l'identité numérique est au cœur du web 2.0, des blogs, des CV en ligne, des ePortfolios, des réseaux sociaux, etc. L'enjeu pour l'internaute est de pouvoir et savoir gérer son identité numérique et aussi sa e-réputation afin de garder le contrôle, dans le temps, sur la visibilité qu'il souhaite donner / révéler de lui-même, sur l'image numérique qu'il véhicule. »

Pascal Thoniel, auteur de jeux de société explique que l'identité numérique n'est pas une mais multiple. « L'identité caractérise et représente aussi bien une personne, un professionnel, une entreprise, une administration, un groupe, une organisation, une marque... »

« En tant qu'individu, vous êtes unique au monde. Et votre identité est le nombre de signes nécessaires et suffisants pour vous distinguer des autres dans un environnement et/ou un contexte donné. Selon vos activités sur Internet, vous serez successivement : le citoyen de la confédération, du canton, de la commune ; l'administré ; l'élève, l'étudiant, le professionnel, ou le retraité ; le consommateur ; l'assuré social ; le patient ; le membre d'une association, d'une communauté, de votre famille ; l'ami ; l'automobiliste ; etc.

Le développement considérable de nos activités numériques sur Internet et l'augmentation de leurs enjeux doivent faire prendre conscience à chacun de l'importance de ses identités numériques et de celles des autres. »



Les composantes de l'identité numérique

« L'identité numérique concerne tout et tout le monde. L'identité concerne les personnes et les organisations humaines mais pas seulement. Elle s'applique aussi aux animaux, aux plantes et aux autres organismes vivants. Par exemple, un animal de compagnie est tatoué et ce numéro est enregistré dans une base de données accessible sur Internet. Grâce à la gestion de son identité, il pourra être soigné ou restitué à ses maîtres en cas de disparition. Un animal d'élevage est également tatoué pour assurer informatiquement sa traçabilité alimentaire.

Elle s'applique également aux objets lorsqu'ils sont sérialisés, aux systèmes, aux programmes, aux processus, aux procédures, etc. Par exemple, l'identité d'un véhicule est composée du type (marque, modèle, année) et de son numéro de série (unique dans le type considéré). Sa plaque minéralogique suppose sa mise en circulation. Le marquage des produits et la gestion informatique de leur identité permet de lutter contre le vol. Un produit de luxe doit être identifié pour éviter la contrefaçon. Le suivi numérique des lots de médicaments est indispensable. Les versions de Windows ont un certificat d'authenticité...

L'identité numérique est plus complexe pour une personne. Elle a pour but de relier un individu, personne physique, à ses actions de nature multiple sur Internet. L'identité numérique est tout aussi complexe lorsqu'il s'agit d'une entreprise, d'une administration ou d'une organisation car en effet, les droits d'accès, d'action et de communication sont directement liés aux fonctions, aux rôles et aux habilitations des personnels. La gestion des identités et des accès ou IAM (Identity and Access Management) devient incontournable dans le monde professionnel. Elle correspond à l'ensemble des politiques, des procédures, des processus et des applications qui aident une organisation à gérer l'accès à l'information. »

Il est possible de classer les composantes de l'identité numérique selon leur sensibilité.

Données peu sensibles :

- pseudonyme,
- prénom,
- âge,
- adresse de courriel non nominative...

Données sensibles :

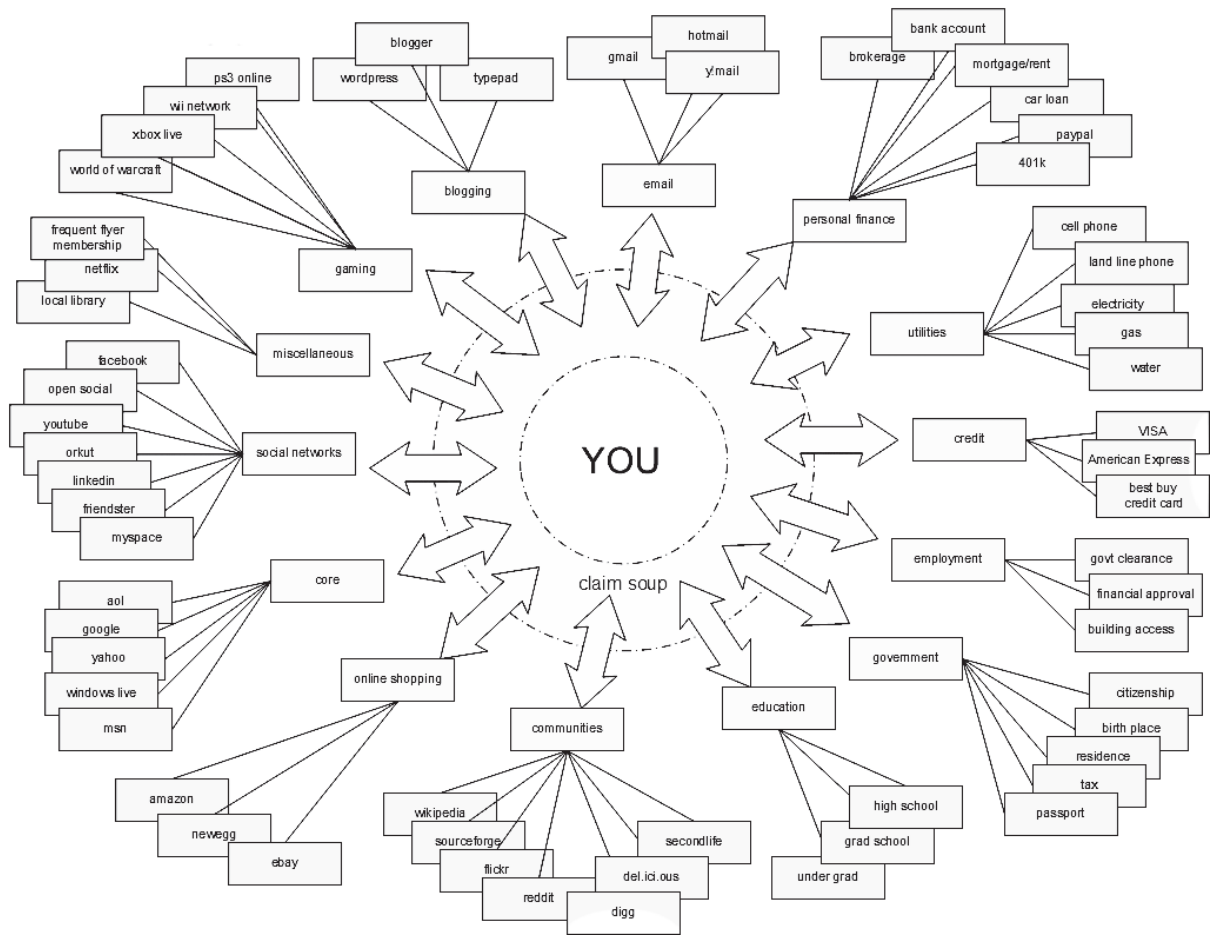
- nom,
- adresse de courriel,
- situation familiale,
- situation professionnelle,
- adresse,
- coordonnées professionnelles,
- date de naissance,
- liste de contacts,
- centres d'intérêt,
- localisation géographique présente...

Données très sensibles :

- numéro de carte bancaire,
- dossier médical personnalisé (DMP),
- numéros de téléphone,
- informations de l'agenda,
- présence sur le réseau,
- appartenance à un groupe,
- contenus confidentiels,
- crédentils...

L'observatoire des systèmes d'informations (documental.com) présente l'identité numérique comme l'ADN numérique de l'internaute. « En effet, notre identité «sociale» ne se limite pas aux seuls numéros d'identification qui nous désignent auprès d'organismes officiels. De la même façon, notre identité numérique ne se cantonne pas à une simple question technique. L'une de ses dimensions primordiales est le rôle qu'elle joue dans la construction de notre image sur le Net. Jérémy Chatard du cabinet de conseil web 2.0 Breek définit l'identité numérique comme «l'ensemble des contributions et des traces qu'un individu ou une entreprise laisse en ligne, volontairement ou non». Elle peut être vue comme la carte d'identité virtuelle de l'internaute car elle est constituée d'informations relatives à son identification. Mais elle peut aussi se définir par ses centres d'intérêt, son travail, son réseau de relations, ses goûts dans divers domaines. Comme l'explique le consultant Fred Cavazza : «L'identité numérique d'un individu est composée de données formelles (coordonnées, certificats...) et informelles (commentaires, notes, billets, photos...). Toutes ces bribes d'information composent une identité numérique plus globale qui caractérise un individu, sa personnalité, son entourage et ses habitudes. Ces petits bouts d'identité fonctionnent comme des gènes : ils composent l'ADN numérique d'un individu».

À l'image de l'ADN, l'identité numérique permet de stocker des informations spécifiques à l'internaute et de les transmettre au fil du temps avec la plus grande fidélité possible. Cependant, elle peut se modifier au cours du temps car l'identité numérique est active : elle est changeante, mobile, expressive, négociable, valorisable... L'identité numérique est aussi plurielle : un internaute possède plusieurs représentations de lui-même, pseudonymes ou avatars (l'identité est alors dans ce dernier cas entièrement virtuelle). Elles coexistent dans trois sphères : professionnelle, personnelle et administrative. Sous la même identité, l'internaute peut ainsi décliner plusieurs personnalités et vivre différentes vies numériques. C'est pourquoi certaines personnes préfèrent parler plutôt de «personnalité numérique» que d'identité numérique.»



Quand l'avatar est source d'identité

Julien Coudreau, blogueur sur Identi'net, propose une définition de l'avatar et expose sa réflexion sur l'identité numérique. Ainsi, il décrit l'avatar comme un symbole visuel qui vous représente au moyen d'une image ou d'un graphisme en 3D (humain, animal, artefact...). On va distinguer deux types d'avatars, ceux que l'on utilise pour des jeux en ligne et ceux que l'on peut laisser comme signature sur des blogs, forums...

« Parmi les jeux en ligne très populaires, on peut citer comme exemple WOW (world of warcraft). On évolue dans un monde où il existe plusieurs races et classes différentes. Vous pouvez ainsi être un chasseur Elfe de la nuit, un démoniste Humains ou bien encore un guerrier Orc. Tout ceci reste dans le cadre du jeu, certes vous pouvez choisir au début le visage, la corpulence et le sexe de votre avatar mais globalement, l'évolution de votre personnage n'a d'autre but que de vous permettre d'accéder à des niveaux supérieurs du jeu. Ainsi, avoir choisi un Mage ne donne pas vraiment d'informations sur vous.

Julien Coudreau, propose une vision par couches d'identités qui découlent de l'identité initiale (Etat civil). Elles semblent indépendantes mais en réalité elles peuvent se rejoindre sans que l'on s'en rende compte. Cette situation est envisageable en nouant des liens sociaux, sur WOW, certain membre de guilde se retrouve pour passer une semaine de vacances ensemble. Au final votre identité d'avatar est bien liée à votre identité initiale, de plus qui dit vacances implique photos voire même journal de vadrouille avec commentaires (idée de la divulgation de votre vrai identité sur le net)...Par voie de conséquence, toute l'e-réputation accumulée sur votre avatar se retrouve liée à vous directement. Il devient alors possible de savoir si vous êtes un gros joueur ou non. Pour un recruteur, l'idée qu'un candidat passe ces nuits sur un jeu en ligne n'est pas très valorisant. En outre ces jeux traînent toujours l'image négative d'individus qui comme les fashions victimes auraient une addiction à l'informatique et seraient asociaux. »

« Cette problématique des liens entre les identités se retrouve pareillement pour second life et là les informations que l'on en retire ont la capacité d'être très personnelles. Par exemple sur flickr certain y mettent des screens de leur avatar dans des apparences ou des situations qui induisent des penchants sexuels comme l'exhibitionnisme, fétichisme, sado maso... Tout ceci peut se révéler problématique, surtout que ces comportements peuvent être seulement des représentations de fantasmes ou bien encore un challenge graphique. Dans l'optique du pire, ceci pourrait être analysé comme n'étant que le sommet de l'iceberg de vrai comportement.

Concernant les évolutions possibles de son avatar on peut citer Weblin, il vous rend visible sur le net par votre avatar, il peut bouger et avoir des mimiques, ce n'est pas une image fixe. La toile se transforme en un immense univers d'échanges ou chacun peut se rencontrer sur les sites internet sans qu'une interface de dialogue ne soit nécessaire sur le site à l'origine comme pour un forum. Exemple, vous allez sur un site et les utilisateurs de Weblin présents sur le même site vous sont visibles et il est possible de communiquer avec eux. Le lien avec Second Life se fait car Weblin est tout simplement présent sur le jeu et propose une application de duplication de votre avatar, c'est-à-dire par plusieurs photos de celui-ci sous des angles différents. Par conséquent votre avatar sort du jeu pour se retrouver concrètement visible sur le net. Cette technologie ouvre encore plus les champs de la réputation en gommant les différents cloisonnements entre les identités. Il faudra ajouter alors à la réputation acquis par le jeu celle venant du net et inversement. Les possibilités d'être clairement identifié s'en trouve accrues avec des conséquences encore une fois pas toujours réellement analysées.

Toujours dans la même optique, il convient de parler de Gravatar. Cela permet d'attribuer un avatar à votre adresse mail. Ensuite chaque fois que vous postez un commentaire sur un blog (ayant installé le plugin) votre avatar apparaît. L'objectif de cet outil serait (aux dires de Gravatar)

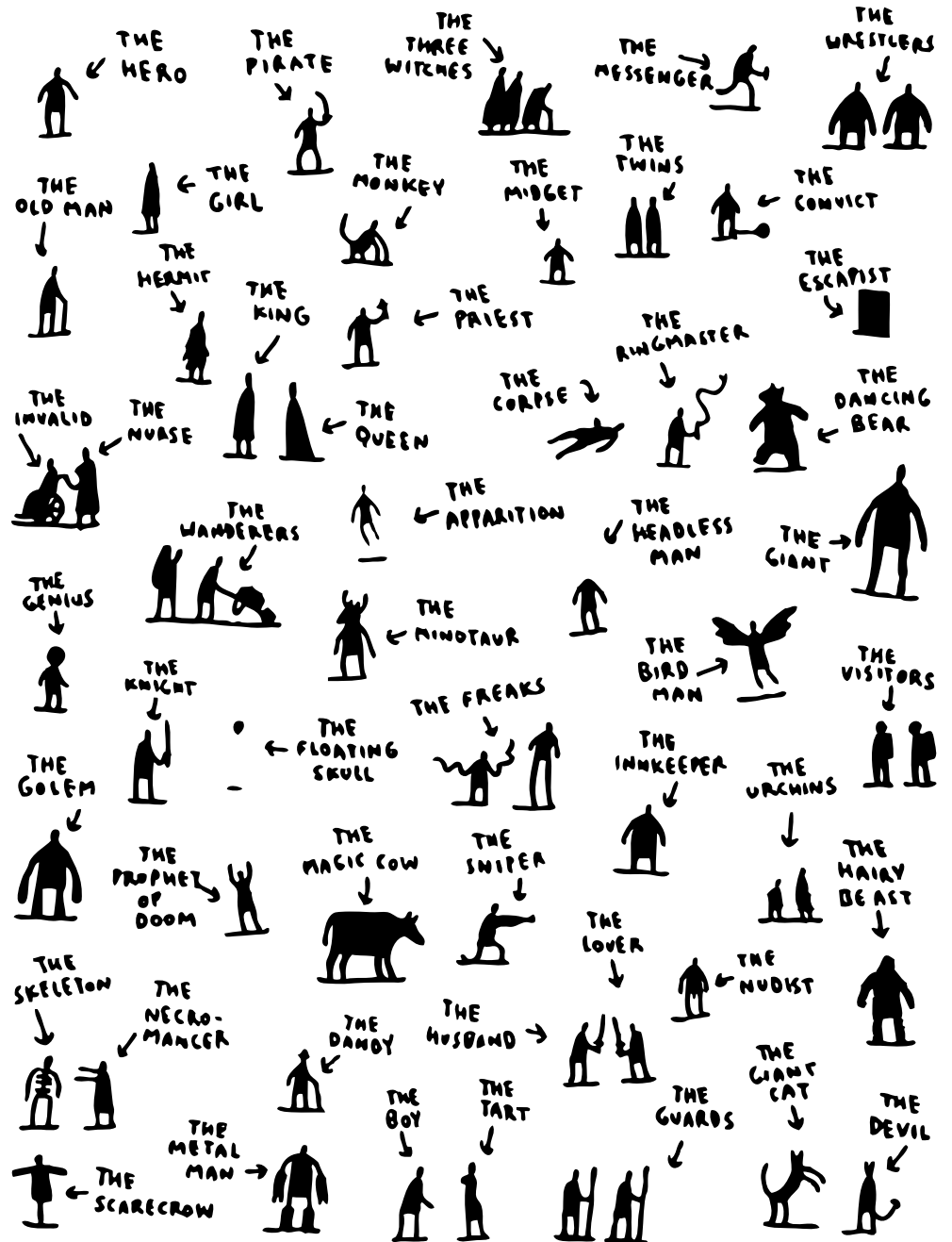
de permettre une gestion unique de son identité numérique visuelle par le biais d'un seul service. D'ailleurs, si l'utilisateur change l'image de son avatar, celle-ci sera remise à jour sur tous les blogs, sites sur lesquels il a laissé sa signature.

Tous ces moyens de regroupement fusionnent les différentes strates des identités que l'on peut se construire sur le net. Dans le principe, ils offrent surtout des moyens pratiques de communication car il est vrai que face à la multiplication des plateformes avec nom d'utilisateur et avatar de tout genre proposé en ligne on peut finir par avoir des problèmes pour rester identifiable par sa communauté d'amis. En effet, si vos amis doivent se souvenir que sur WOW vous êtes un tel, que sur un blog de discussions sur un sujet qui vous passionne (passion partagé par les même amis) vous vous appelez d'une autre façon, la tentation est grande de vouloir être identifiable de la même façon par tous.

Il n'en reste pas moins qu'être trop visible ou reconnaissable sur le net n'est pas forcément une bonne chose. Il suffit juste pour cela de parler des mineurs qui se font encore beaucoup trop aborder sur des chats (ou autre) par des personnes mal intentionnées (aux comportements punissables par la loi). Lier une amitié avec quelqu'un est très facile si en quelques cliques on retrouve facilement ses goûts, hobbies, passions, etc.

Donc au final, est-il encore possible de parler de couches d'identités comme je l'ai fait au début du billet ? N'allons-nous pas vers une seule et unique identité numérique. D'ailleurs ce terme numérique finira je suppose par devenir lui aussi obsolète, car cette terminologie reste principalement liée à l'outil c'est-à-dire le net. Hors l'e-mail par exemple ne fait-il pas déjà complètement partie de notre identité d'individu comme une adresse de domicile ou un numéro de portable. A moins que des événements très importants comme des catastrophes naturelles ou des guerres détruisent les systèmes de globalisation de l'information, il me paraît inévitable que toutes nos identités fusionnent dans le futur. facebook, etc.facebook, etc.»

CHARACTERS FOR AN EPIC TALE



2 Les enjeux de l'identité numérique

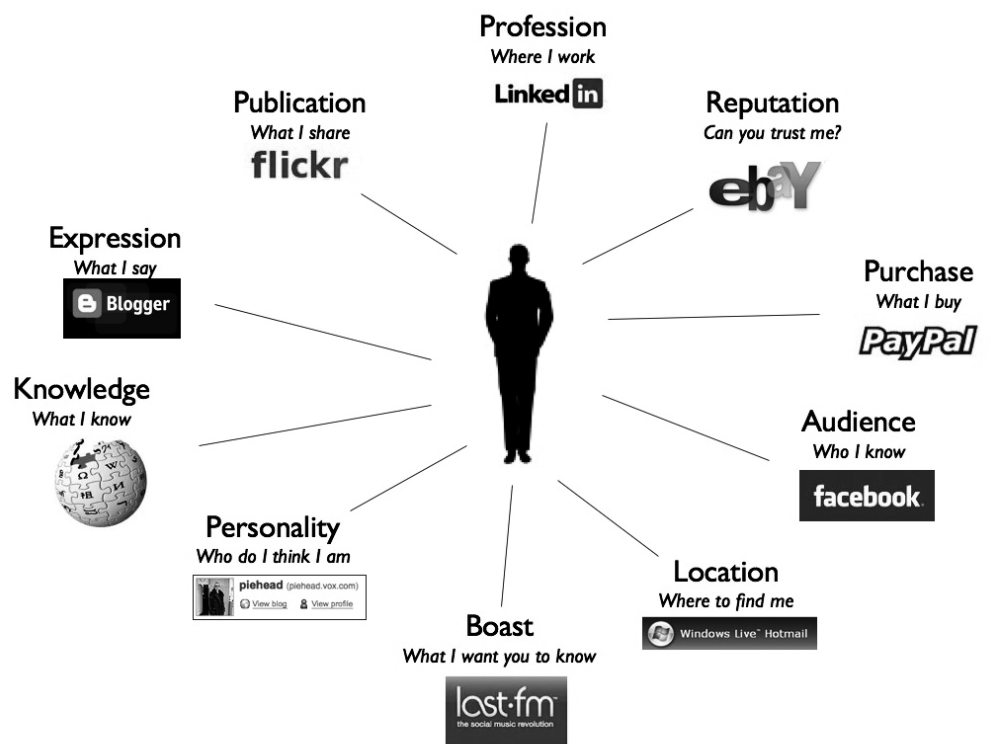
Une extension de l'identité

« L'extension de l'Internet aux réseaux domestiques et mobiles, la multiplication des formes et modes de connexion, l'indépendance croissante entre accès, terminal et localisation, fera de la personne le principal point de convergence des réseaux et services. Margarita Pérez-García, chercheur en sciences de l'éducation décrit ainsi la question de l'identité de l'individu, de sa traduction numérique et de la manière dont la personne utilise, contrôle et communique (ou non) son identité et les attributs associés devient donc essentielle.

Depuis près de 5 ans, l'identité numérique est au coeur des réflexions des acteurs publics, privés et civils, qui ont mobilisés leurs efforts en vue de résoudre les questions sociales, éthiques, juridiques et technologiques permettant, à tout citoyen, l'adoption progressive d'une identité dans le cyberspace. Cependant, l'adoption de l'identité numérique est encore incertaine. La question est complexe et bien que reconnue d'intérêt général, elle soulève de nombreux débats, parmi lesquels se trouvent les problèmes d'identification et d'authentification, d'anonymat, de pseudonymat, des identités virtuelles ou alternatives, d'interopérabilité des identifiants numériques, de sécurité et de protection des données personnelles et enfin des libertés et des droits de l'homme dans le monde numérique.

Née de la nécessité d'identifier les personnes dans le cyberspace et de sécuriser leurs interactions à des fins transactionnelles, l'identité numérique peut être définie selon une approche socio-psychologique ou selon une approche procédurale ou fonctionnelle. D'un point de vue procédural, celle-ci se définit comme un ensemble limité de caractéristiques ou d'attributs obéissants à des nécessités fonctionnelles d'un contexte donné : économique, juridique ou sociopolitique (e.g. certificat électronique crypté contenant nom, prénom et n° fiscal

de la personne pour la déclaration des impôts en ligne). L'existence de ces différents contextes d'utilisation contribue à la fragmentation de l'identité procédurale. Alors, trois dimensions de l'identité numérique coexistent : l'identité personnelle, l'identité administrative et l'identité corporative, mais elles ne se développent pas de la même façon. »



Quelques outils pour cultiver son identité numérique

Persona (<http://personas.media.mit.edu>)

Crée par le MIT, cet outil en flash permet de constituer un profil "arc-en-ciel" d'un individu. Cela fonctionne très simplement : entrer son prénom et son nom, et Personas fait le reste. Il scrute le web et entre les données dans des catégories préalablement définies.

Google Profile (<http://www.google.com/profiles>)

"Vanity searching", ou l'art de chercher régulièrement toutes les informations qui vous concernent se développe très rapidement. Plusieurs raisons à cela, d'une part le développement des réseaux sociaux et d'une manière générale les différentes pratiques du web 2.0 amènent au paradoxe que plus une personne s'ouvre sur le monde, plus elle doit recentrer qui elle est (goûts, couleurs, passions, centres d'intérêts, formation, profession, etc.).

Namechk (<http://namechk.com>)

Outil simple, rapide et gratuit, Namechk permet de visualiser sa présence (nom propre ou pseudonyme) sur les principaux bookmarks et réseaux sociaux. Vous pouvez ainsi savoir si vous êtes seul utilisateur de votre Personnel Branding, ou si au contraire vous le partagez. Également vous pourrez vous rendre compte de la notoriété de votre nom, utile surtout lorsque l'on souhaite qu'il soit une référence.

Snitch.name (<http://snitch.name>)

Snitch.name est un site spécialisé dans la recherche de nom propre sur le net. Pour ce faire il utilise les sites comme facebook, Flickr, H15, Linkeddin, Google Scholar, Wordpress ainsi que les sites internet de Stanford et Oxford.... Son interface est ludique puisqu'elle fait apparaître ces différents sites de recherche dans leur intégralité (mais en version un peu miniaturisée).

Spokeo (<http://www.spokeo.com>)

Spokeo est un outil qui vous permet de retrouver ou de découvrir les diverses identités que peuvent détenir vos amis (et pas seulement) qui sont inscrits sur les réseaux sociaux grâce à leurs profils.

Pipl (<http://pipl.com>)

Pipl.com est un moteur de recherche sur le web. Il privilégie le web invisible ce qui en fait un bon complément de la recherche sur Google. Sa petite originalité est que la recherche est centrée sur une personne. Tapez dans chaque case le prénom, le nom, la ville ou la région, ainsi que le pays d'origine. Cela marche aussi avec les surnoms si ceux-ci peuvent être décomposés.

Plus d'outils sur <http://buk.me/outils>

Enjeux sociopolitiques de l'identité numérique

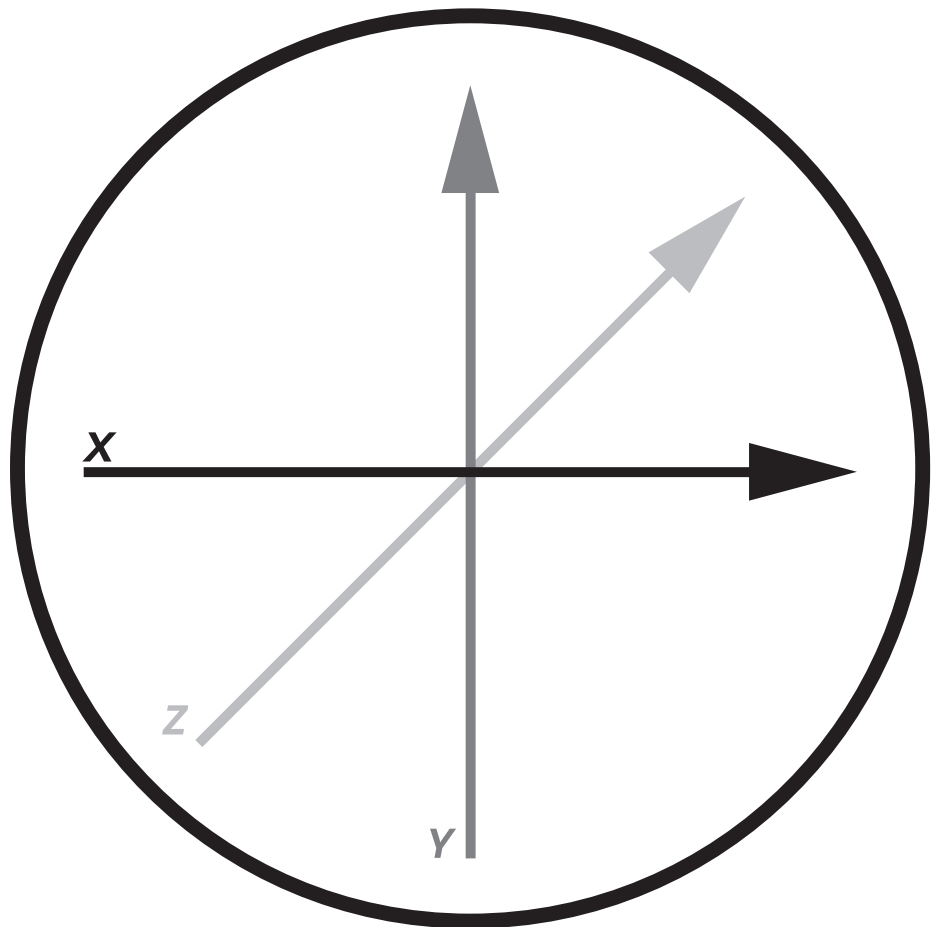
« La question de l'identité numérique peut être abordée par sa dimension politique. De nombreux projets et textes de loi donnent de l'identité une acception nouvelle ou réaffirmée. Les fichiers gouvernementaux font leur apparition avec Base-Elève, EDVIGE puis EDVIRSP, ARIANE, etc. la multiplication du nombre de caméras de vidéosurveillance semble inquiéter de plus en plus l'opinion publique ainsi que l'identification (et la dénonciation) des contrefacteurs auprès d'HADOPI en lien étroit avec LOPPSI.

Julien PIERRE, docteur en SIC (ciences de l'information et de la Communication) expose la situation. D'un côté, l'individu s'investit dans une publication extime. Le fait que cette publication soit en ligne permet aux membres du site de réseau social auquel l'auteur appartient d'en prendre connaissance. Cette statusphère occasionne deux comportements distincts, entre auteurs et lecteurs : un hypernarcissisme d'une part, articulé entre l'estime de soi et la reconnaissance par les pairs, et de l'autre un effet de surveillance transversale.

La déclaration universelle des droits de l'identité numérique est également une question prédominante dans les enjeux sociopolitiques de l'identité numérique. En effet, l'encadrement numérique de l'identité (que ce soit sur le Web, en entreprise ou pour l'administration de l'État) requiert des dispositifs techniques et relationnels. Or l'identité étant un droit inaliénable, son appareillage émergent par le numérique modifie ce lien : il serait donc nécessaire d'inscrire dans la Loi une reconnaissance et une protection de l'identité numérique, allant de l'anonymat (il y a déjà des textes en ce sens) à la pluralité : reconnaître la possibilité qu'un individu puisse disposer de plusieurs identifiants, et que ceux-ci soient protégés et garantis : les buddy icons, les avatars, les pseudos, les persos dans les jeux type MMORPG. Reconnaître la possibilité que l'individu puisse disposer de plusieurs identités, pas forcément celle soumise par l'Etat ou les parents, mais plusieurs identités, choisies. »

Les 3 axes de l'identité numérique par Julien Pierre.

« Plus on avance sur les X, meilleure est la réputation (jugement moral). Plus on avance dans les Y, mieux on contrôle son identité (jugement technique). Plus on avance dans les Z, plus notre identité numérique est inscrite dans le temps (jugement temporel). Nous pouvons ainsi positionner en 3D une identité numérique à un instant T. »



« Commençons par les 2 premiers axes : contrôle et réputation.

Ma réputation évolue en fonction de ce que je publie sur le Web : j'avance en x et en y. Ma réputation évolue aussi en fonction de ce que les autres disent de moi : j'avance en x mais je baisse en y.

Évidemment, si je publie ou si l'on publie sur moi un contenu non conventionnel, ma réputation va baisser (si j'insulte, ridiculise ou diffame quelqu'un, et inversement). Dans le y, par exemple, la vidéo surveillance est outil que je ne contrôle pas : les informations que ce système recueillent me tirent vers le bas de l'axe. Ainsi je peux contrôler ma réputation (axe x) mais pas forcément ses origines (axe y).

Le contrôle peut se faire par la maîtrise des outils numériques (je publie sur un blog, je commente, je fais du personal branding), mais il existe d'autres outils sur lesquels je n'ai pas de maîtrise : contenu non modifiable en ligne (car édité par un tiers sur lequel je n'ai pas de levier), vidéo surveillance, fichage.

L'axe y concerne bien le contrôle de l'identité, et pas uniquement celui de la réputation. Je vois ça comme les moyens techniques de protéger mon identité dans un système d'information : process d'authentification en entreprise, dans des transactions commerciales ou officielles, dans la connexion à des services web (biométrie, SSO). Le curseur bouge sur le y en fonction du niveau de développement de mon environnement (scolaire, personnel, professionnel, national).

Le 3ème axe concerne la pérennité de mon identité numérique. En effet, plusieurs facteurs entrent en jeu : la connexion est caduque. Si je n'ai pas de présence numérique, je n'ai pas d'identité, et donc pas plus de réputation numérique. Ce n'est pas entièrement vrai dans la mesure où il est difficile de ne pas être fiché (registre d'État civil, Sécu+Vitale, banque, EDVIRSP, etc..).

C'est le célèbre adage : « Pour vivre heureux, vivons cachés ». Je reconnais qu'il s'agit d'un facteur de contrôle, mais ce n'est pas tant un contrôle des outils comme sur l'axe y qu'un contrôle des traces. Ici l'axe z interagit avec l'axe x : je peux a posteriori intervenir sur ma réputation, et idem l'anticiper. Le Web a une mémoire, et partant de là le droit à l'oubli n'est pas reconnu. Un contenu publié auparavant peut ressurgir, me poursuivre et influencer sur ma réputation (en bien ou en mal). Pour s'en prémunir, il existe de nombreuses solutions pour conserver un -relatif- anonymat numérique (cf. guide du cyberdissident de RSF)

Les bases de données officielles ont une durée de vie prévue par la Loi : et c'est cette inscription dans le temps qui fait peur souvent (cf. Base Elève). On se souvient aussi qu'EDVIGE s'intéressait aux mineurs dès l'âge de 13 ans, ou que les enfants 'problématiques' pouvaient faire l'objet d'un suivi psychiatrique à partir de 3 ans. Il est toutefois possible de consulter nos données personnelles par l'intermédiaire de la CNIL. »

L'identité post mortem ou la redécouverte de la mort

Andrew Ramadge a établi un rapport sur ce qui arrive à vos e-mails lorsque vous décédez. Google et Microsoft ont une politique de maintien de vos données même après votre décès, ils envisagent également de laisser votre plus proche parent ou l'exécuteur de votre testament avoir accès à vos e-mails. Contrairement à une boîte à chaussures dans un grenier, les services de webmail peuvent contenir des dizaines de milliers de messages. Un exemple avec Gmail de Google, les données peuvent aller jusqu'à 7 Go - soit environ 70.000 e-mails avec une image de petite ou moyenne taille attachés à chacune. Et tous les messages que vous avez écrit ou reçu sont archivés.

Quand il s'agit de l'effacement des données, Hotmail de Microsoft supprimera un compte si il est inactif pendant 270 jours, alors que Gmail laisse la responsabilité aux parents proches. Sur les trois premiers fournisseurs d'e-mail, seul Yahoo! refuse de fournir les e-mails à quiconque même après qu'un utilisateur soit décédé. Un proche parent peut demander que le compte soit fermé, mais il ne peut y avoir accès. Le porte-parole de Yahoo a déclaré que la seule exception à cette règle serait en cas d'une exécution testamentaire (si l'utilisateur a spécifié dans son testament quelle personne pourrait avoir accès à ses e-mails).

Le sujet a également posé problème pour les sites de réseaux sociaux Facebook et MySpace. Plusieurs millions de personnes sont inscrites à ces sites. Facebook a récemment médiatisé une nouvelle fonctionnalité appelée «commémoration» qui permet aux utilisateurs de la famille des défunts de conserver la page de profil de la personne décédée en ligne comme un hommage virtuel. MySpace, d'autre part précise qu'il aborde la question de l'accès des familles aux données sensibles au cas par cas.

Hotmail a une politique de suppression du compte e-mail si il n'est pas utilisé pendant 270 jours. Si vous décédez, vos proches seraient en mesure d'accéder à votre compte durant cette période, en prouvant leur identité et en fournissant un certificat de décès. La politique de Microsoft permet aux proches d'avoir accès au contenu du compte du défunt après avoir prouvé leur identité et leur relation. Hotmail ne propose pas d'option pour spécifier à l'avance quelle personne peut accéder aux comptes e-mail après la mort.

Gmail permettra également au plus proche parent ou à l'exécuteur testamentaire d'accéder au compte e-mail d'un utilisateur défunt. Toutefois, il faut une identification de plus que Hotmail. La personne devrait ainsi prouver son identité et fournir un certificat de décès mais devrait également apporter la preuve d'une conversation électronique entre elle et le défunt. Si l'utilisateur décédé était mineur, le plus proche parent devra également fournir une copie de son certificat de naissance. Gmail ne peut pas supprimer le compte utilisateur du défunt, mais il précise que le plus proche parent peut choisir de le faire après avoir eu accès.

Yahoo! a la plus stricte politique concernant les données des utilisateurs défunts. La société demande au plus proche parent de fermer ou non le compte e-mail, mais jamais Yahoo! ne lui donnera accès. Un porte-parole a déclaré: «L'engagement Yahoo! permet à chaque personne qui crée un compte Yahoo Mail! d'être sûre que son courrier électronique est bien une communication privée et que le contenu de ses messages reste confidentiel.»

Facebook a pris les devants en instaurant une politique de commémoration qui s'applique aux profils des utilisateurs défunts. Une fois que la mort de l'utilisateur est confirmée, son profil peut être transformé

en une sorte de sanctuaire virtuel. Lorsque cela se produit, le profil est verrouillé afin que personne ne puisse se connecter à celui-ci et obtenir ses informations sensibles. Les updates de statuts sont également désactivés. Les familles peuvent cependant choisir la façon dont le mémorial s'affiche et se comporte. Par exemple, elle peuvent laisser la possibilité à d'autres personnes de continuer à écrire sur la page de l'utilisateur.

MySpace n'a pas de politique établie en ce qui concerne les profils des utilisateurs défunts. Ils précisent qu'étant donné la nature sensible des profils des membres décédés, MySpace traite chaque incident au cas par cas lorsque la société est avertie, et travaillera avec les familles à respecter leurs souhaits. MySpace ne supprime pas les profils après une certaine période d'inactivité, mais pourra supprimer le profil d'un utilisateur du défunt à la demande de sa famille.

3 L'intimité à l'heure du numérique

Le rapport à l'intime

Hubert Guillaud quant à lui, écrit : « le journaliste Clive Thompson, pour le New York Times, revient sur le Nouveau Monde de l'intimité numérique et détaille comment le News Feed de Facebook a transformé notre rapport aux sites sociaux, faisant d'un coup apparaître à tous, ce qu'il s'y cachait, révélant l'activité en ligne de chacun. C'est ce que les chercheurs appellent la "sensibilisation ambiante", c'est-à-dire ce contact en ligne incessant qui permet d'avoir toujours un oeil sur l'humeur d'un ami en surveillant la moindre de ses actions en ligne, du coin de l'oeil. Le paradoxe de cette intimité ambiante est que "chaque petite mise à jour - chaque bit d'information individuel - est insignifiante en soit. Mais pris ensemble, au fil du temps, les petits extraits s'unissent dans un portrait étonnamment sophistiqué de la vie de vos amis et des membres de votre famille, comme des milliers de points dessinent une peinture pointilliste." »

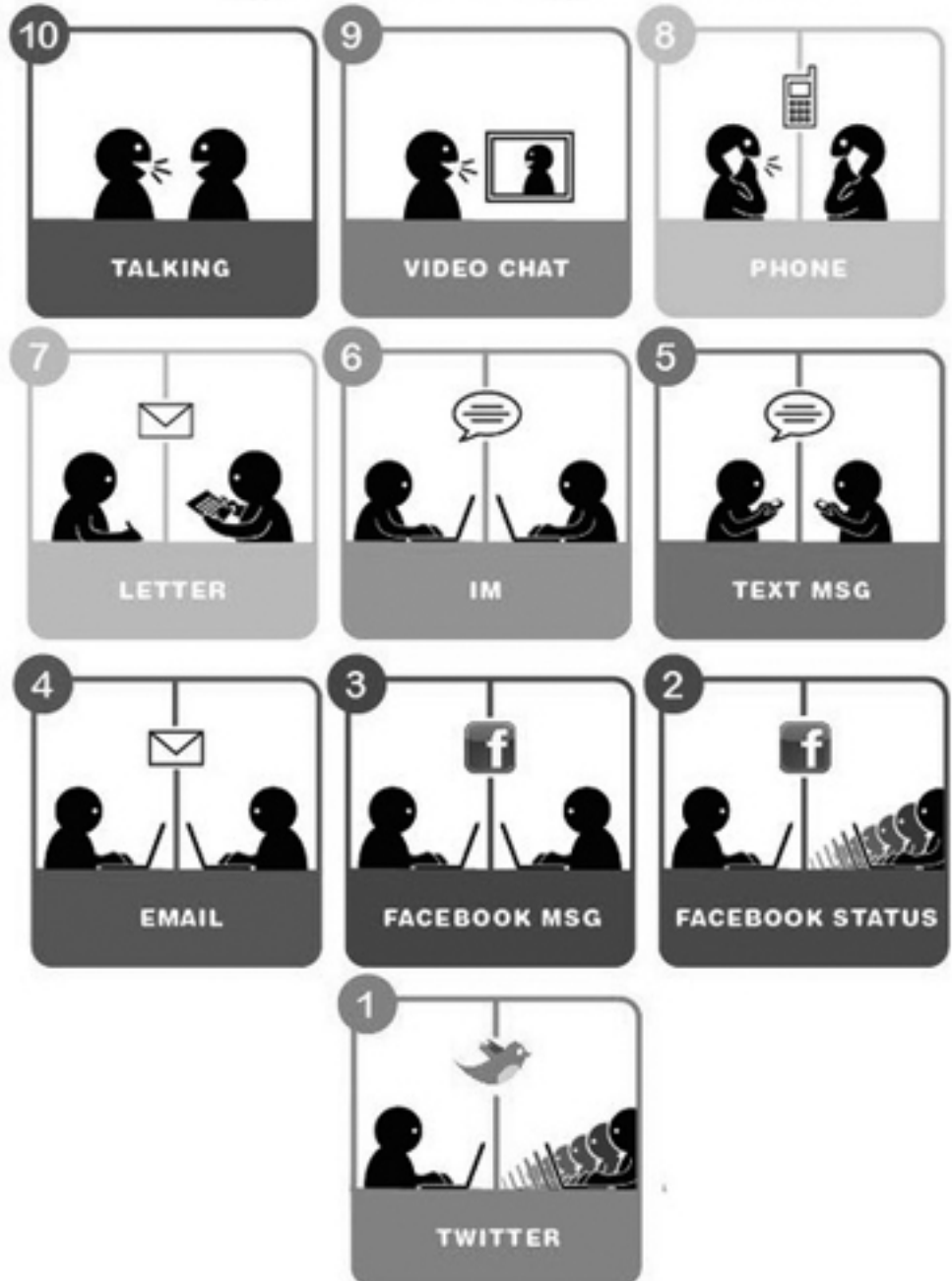
La sociologue japonaise Mizuko Ito a montré que les amants qui vivent dans des villes différentes utilisent leurs téléphones mobiles pour s'envoyer des petits messages pour dire ce qu'ils font. Ils font cela à la fois parce que parler des heures au téléphone n'est pas très confortable (ou abordable), mais aussi parce qu'ils ont découverts que ces messages ping-pong étaient mêmes plus intimes que des appels téléphoniques.

Finalement, constate Clive Thompson en analysant son propre usage de ces outils, il se rend compte qu'il connaît plus de détails sur la vie des ses amis sur Twitter que sur celle de ses soeurs qui vivent au Canada et avec lesquelles il échange comparativement assez peu. Ce qui l'amène à se poser une étrange question : de quelle sorte de relation sont faites ces nouvelles amitiés ? Et de constater, à la suite de Dunbar, l'explosion de ses relations faibles, de la liste des gens qu'il connaissait le moins. Pour la chercheuse Danah Boyd, ces outils de sensibilisation ambiante créent une nouvelle classe de relation, qui sont proches des relations "paraso-

ciales“, c’est-à-dire de gens en périphérie de votre réseau dont on suit de près les détails intimes en ligne, même si, comme Angelina Jolie, n’ont pas nécessairement connaissance de notre existence. Les relations parasociales sont en tout point similaires à une véritable relation sociale, à ceci près qu’elles sont souvent à sens unique. “L’information à laquelle nous nous abonnons via un flux, n’est pas la même que celle que nous échangeons dans une relation sociale profonde”, explique Danah Boyd, qui a elle-même beaucoup d’admirateurs qui la suivent via ces nouveaux outils. Ces systèmes ne sont pas sans dangers explique encore Clive Thompson en commentant les couples qui se déchirent sur Facebook, qui publient de vieilles photos, qui discutent avec sa nouvelle relation sur la page d’une ex ; où tous ceux contraints de maintenir leurs profils contre leur gré parce que 90 % de leurs pairs s’y trouvent ou l’utilisent et qu’en disparaître peut aussi signifier ne plus exister socialement.

« Sur l’internet aujourd’hui, tout le monde sait que vous êtes en chien. Si vous ne voulez pas que les gens sachent que vous êtes un chien, il faut vous tenir loin d’un clavier », conclut Zeynep Tufekci, sociologue à l’université du Maryland, en faisant référence au célèbre dessin de Peter Steiner pour le New Yorker, datant déjà de 1993. Les plus jeunes développent déjà de nouvelles attitudes vis-à-vis de leur vie privée, à la fois vigilante et libérale. Ils soignent leur identité en ligne attentivement, sachant que tout le monde la regarde, mais ils ont également appris à ignorer et à accepter les limites de ce qu’ils peuvent contrôler. Pour la consultante Laura Fitton, la mise à jour constante de son statut l’a transformé, parce que le processus de décrire par exemple un horrible début de matinée au travail, vous force à le regarder objectivement. “Dans un âge de prise de conscience, peut-être que la personne que vous voyez le plus clairement est vous-même”, conclut Clive Thompson. »

10 LEVELS OF INTIMACY IN TODAY'S COMMUNICATION



"It's complicated"

« Formidable «réseau de socialisation», Facebook peut aussi devenir un outil d'espionnage dangereux. En Angleterre, un homme de 34 ans n'a pas supporté que sa femme se présente sur son «profil Facebook» comme célibataire, quelques jours seulement après leur séparation. Découvrant ce statut, l'homme a pris sa voiture, rejoint son ancien domicile et violemment attaqué la mère de deux enfants, qu'il a alors poignardée. La BBC révèle aujourd'hui que Wayne Forrester a été emprisonné à vie pour ce meurtre qu'il a reconnu. L'enquête a prouvé qu'il était sous l'emprise de l'alcool et de la cocaïne au moment de commettre l'acte. «Emma a posté des messages sur Facebook déclarant à tout le monde qu'elle m'avait quitté et qu'elle cherchait à rencontrer d'autres hommes. J'aimais Emma et je me suis senti dévasté et humilié», a expliqué l'homme à la police. »

De même, David Abiker, journaliste à France info relate le dernier exemple en date. « Rapporté par la presse américaine. Un homme accusé d'une agression à New York a pu sortir de prison grâce à son alibi électronique. Une minute avant l'agression il a envoyé un commentaire à sa petite amie sur Facebook. Le procureur a jugé ce message suffisant pour innocenter le suspect. Sachant qu'il suffit du nom et du mot de passe pour écrire des commentaires sur un profil Facebook, cette histoire risque de donner certaines idées pour se créer un alibi. »

Autre exemple encore, Romain, blogueur plutôt connu sur la sphère française a massacré son identité numérique lors d'un examen de Flash. Christophe Lefevre du site Techtrends raconte : « Le jeune homme a demandé de l'aide sur son Twitter et l'un des ses followers lui a proposé la sienne. Jusqu'ici tout va bien, enfin presque, car demander de l'aide publiquement pour tricher à un exam, ce n'est pas forcément très fin. En effet, vous ne connaissez pas tous vos cyber-amis, rien ne vous assure que tout ceux-ci sont de confiance.

C'est ce que Romain a appris à ses dépens lorsque l'un de ses followers, Baptiste, un « flasher » professionnel lui propose de l'aide et la conversation continue sur Google talk, voici un extrait diffusé par le « flasher » en question :

« Romain: nickel

jai pas envi de me faire chier

100 c'est bien payé non ?:)

paypal

me: t'es en quelle année à l'école multimédia ? j'ai un pote qui

l'a fait aussi

Romain: tout travail mérite salaire:p

3e année

Webmaster

me: ok

100 euros pour les 7 anims ouais c'est pas mal

Romain: ok

j'ai jusqu'à 11h30 donc tarde pas trop:)

me: mais ce qui serait encore mieux, c'est 300 euros pour

que je ne téléphone pas tout de suite à l'école en leur balançant

les photos et le résumé du chat qu'on vient d'avoir.

Romain: ça marche pas le chantage avec moi:)

me: pas grave

j'ai pas besoin d'argent

par contre, j'ai besoin de lulz. »

L'interlocuteur a effectivement téléphoné à l'école et notre jeune blogueur encourt certainement quelques sanctions. C'est fort embêtant, mais le pire reste à venir: cette histoire fut suivie sur les twitters de nos 2 compatriotes, ensuite sur leurs blogs et la presse a rapidement repris l'histoire afin d'enfoncer le bad-buzz. Lorsqu'on est un citoyen

ordinaire, massacrer son identité numérique, ça ne représente pas grand chose mais pour un étudiant dans le secteur du web, blogueur et prochainement sur le marché du travail, c'est un rien plus embêtant. Si je cherchais un nouveau job, il y aurait de bonnes chances pour que j'utilise ma cyber réputation pour me mettre en avant. C'est également son cas.

Baptiste, le flasher l'ayant balancé risque aussi de perdre un peu de crédibilité, vous voudriez proposer un contrat à quelqu'un capable de faire chanter un étudiant? Finalement, tout le monde peut se considérer expert du web mais ce n'est pas facile de trouver sa place réel entre le monde réel et le monde du web, c'est d'ailleurs un peu le rôle de mon blog, essayer de prévoir l'impact de nos actes présents sur notre futur identité numérique qui avec le temps aura un impact de plus en plus réelle sur notre vie quotidienne. »

Dans son rapport à l'intime et dans la relation de confiance proche, l'identité numérique est un élément très important qui fait office de « pacte ». On ne compte plus les relations créées par internet et détruites par internet. Le regard porté sur l'image numérique est très important et le fait d'entretenir une relation au travers d'internet et donc, au travers de son identité en ligne est un fait nouveau mais non négligeable.

Bilan & recommandations

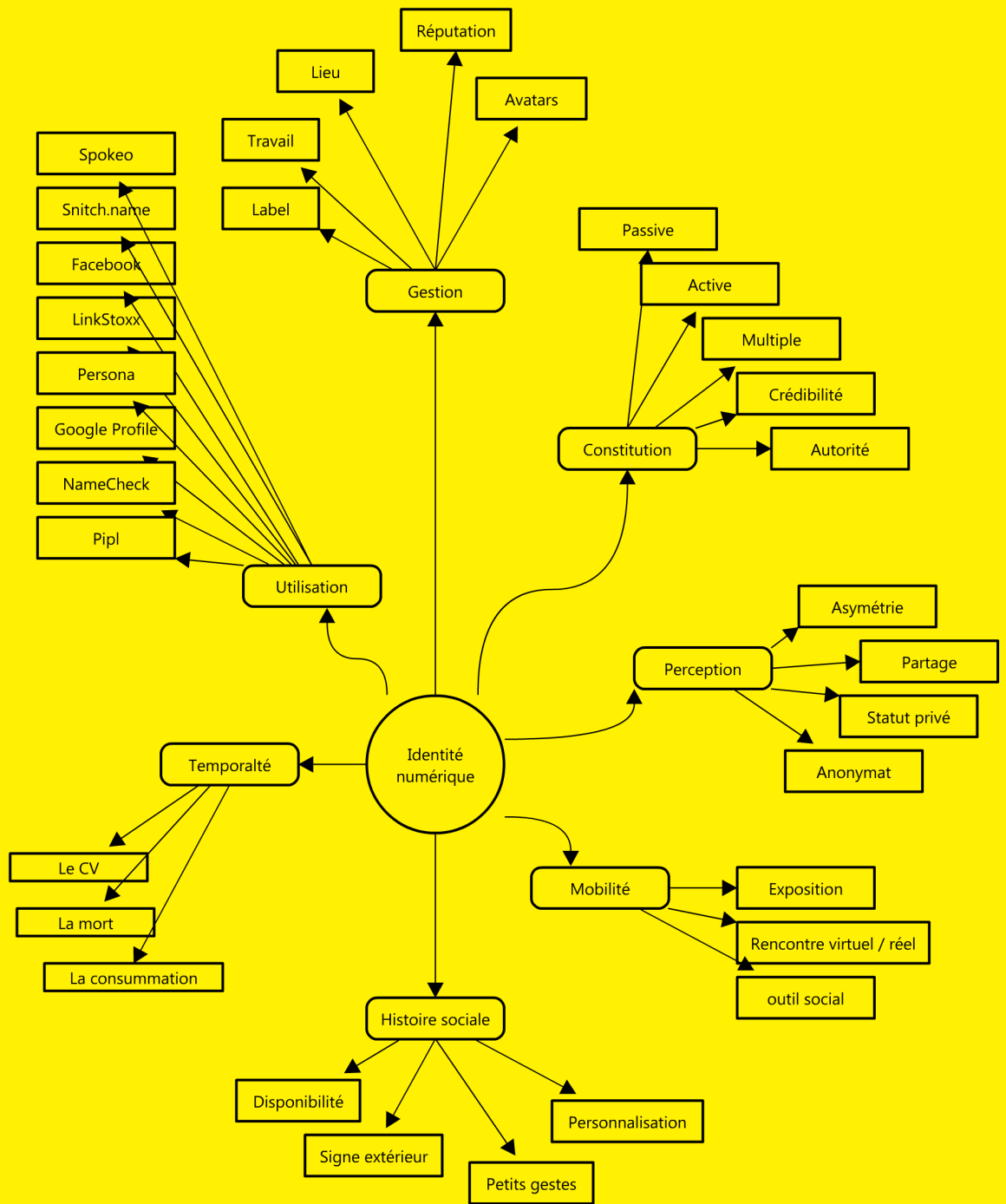
10 tendances

- 1 - La maîtrise de l'image que les internautes donnent d'eux même volontairement ou involontairement.
- 2 - La forte croissance des usages des réseaux sociaux.
- 3 - Les pratiques de « googlisation » pour se renseigner sur quelqu'un via internet.
- 4 - Les impacts de l'usurpation d'identité numérique.
- 5 - « Je est une marque », l'identité numérique et les opérateurs de réseaux.
- 6 - L'identité numérique post-mortem.
- 7 - L'omniprésence de l'avatar dans la mobilité.
- 8 - L'anonymat, l'avenir de l'identité numérique ?
- 9 - Agrégateurs d'identité versus moteurs de recherche d'identité.
- 10 - La mobilité pour étendre l'exposition de son identité.

10 services pour cultiver son identité numérique

- 1 - Persona (<http://personas.media.mit.edu>)
- 2 - Google Profile (<http://www.google.com/profiles>)
- 3 - Namechk (<http://namechk.com>)
- 4 - Snitch.name (<http://snitch.name>)
- 5 - Spokeo (<http://www.spokeo.com>)
- 6 - Pipl (<http://pipl.com>)
- 7 - Ziggs (<http://www.ziggs.com>)
- 8 - Ikodz (<http://www.ikodz.com>)
- 9 - LinkedIn (<http://linkedin.com>)
- 10 - Ziki (<http://ziki.com>)

Synthèse visuelle



10 questions sur l'intimité dans les rapports numériques

- 1 - Existe-t-il encore aujourd'hui des objets uniques pour des usages de communications uniques ?
- 2 - Le lieu détermine-t-il la relation et le degré d'intimité ?
- 3 - Quelle place occupent le son & l'image dans les rapport numériques intimes ?
- 4 - Que sont devenues les relations intimes avec l'instantanéité de la technologie ?
- 5 - Quelle est la place du secret par sms, par twitter ou par message instantanée ?
- 6 - Le téléphone comme outil principal de l'intimité ? Est-ce qu'il se prête encore ?
- 7 - Quels canaux sont utilisés en fonction de quel degré d'intimité ?
- 8 - Quelles sont les formes de représentation qui structurent la nature de l'information ?
- 9 - Quelle est la gradation des canaux de communication dans la relation ?
- 10 - Quelles sont les possibilités pour améliorer et pour rendre plus sensibles, plus proches d'un véritable ressenti, les rapports numériques ?